

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1330

présenté par
M. Peiro

ARTICLE 30

À la dernière phrase de l'alinéa 56, substituer au mot :

« des »

les mots :

« définis aux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.